



MUNICIPALITÉ CANTON DE WENTWORTH

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

La soussignée donne avis public qu'à la séance du Conseil qui sera tenue le 6 juillet 2020, à 19 h 00, par téléconférence, le Conseil doit statuer sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

- DM 2019-80103 demande relative au lot 4 875 381 situé au 18 du Sommet, propriété de madame Francesca Ciccarelli. Cette demande consiste à permettre l'usage additionnel de résidence de tourisme puisque toutes les conditions sont respectées à l'exception de la superficie du terrain qui est de 3 800 mètres carrés alors que la norme de zonage 2018-007 article 42 fixe la superficie minimale à 10 000 mètres carrés pour un terrain situé dans la zone RU-22.

Conformément à la résolution numéro 20-06-072 adoptée le 1er juin 2020, le Conseil a choisi de remplacer la procédure d'audition pour la dérogation mineure projetée pour ce projet, par un appel de commentaires écrits.

- DM 2020-9001 demande relative au lot 4 876 218 situé au 221 chemin Neill, propriété de monsieur Pierre Demers, monsieur William Gauley et madame Bonnie Swaine. Cette demande consiste à permettre la réduction de la marge latérale de 4,5 mètres à 3 mètres pour l'immeuble, afin de permettre la construction d'un garage alors que la grille de spécifications du règlement d'urbanisme ainsi que l'article 78 dans le règlement de zonage 2018-007 stipule 4,50 dans la zone V-21.

Conformément à la résolution numéro 20-06-073 adoptée le 1er juin 2020, le Conseil a choisi de remplacer la procédure d'audition pour la dérogation mineure projetée pour ce projet, par un appel de commentaires écrits.

- DM 2020-9004 demande relative au lot 4 875 764 situé au 20 Pointe Blueberry, propriété de monsieur Jean-René Giroux, madame Marie-Pier Lalonde, monsieur Gary Giroux et madame France Trudeau. Cette demande consiste à augmenter le nombre de chevaux maximaux de 2 à 3, alors que le règlement d'urbanisme zonage 2018-007 article 46 fixe un maximum de 2 pour un usage additionnel à l'habitation de garde de chevaux (AD8) sur son territoire.

Conformément à la résolution numéro 20-06-074 adoptée le 1er juin 2020, le Conseil a choisi de remplacer la procédure d'audition pour la dérogation mineure projetée pour ce projet, par un appel de commentaires écrits.

Compte-tenu de l'arrêté ministériel 2020-033 adopté le 7 mai 2020, prévoit que toute procédure qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens qui fait partie d'un processus décisionnel d'un organisme municipal, doit être suspendue ou remplacée, de la manière prescrite, en raison de l'état d'urgence sanitaire.

Une présentation détaillée des projets est diffusée à www.wentworth.ca.

Toute personne peut transmettre des commentaires écrits, par courriel ou par courrier, pendant une période d'au moins 15 jours suivant la publication du présent avis, soit jusqu'au 30 juin 2020 inclusivement. Un formulaire est disponible à cet effet à l'adresse web ci-dessus mentionnée.

Wentworth, le 11 juin 2020

(signé)

Natalie Black

Directrice générale et secrétaire-trésorière